



9 rue de Maison Rouge
58240 Langeron
Tel : 03.86.37.26.99
sycptomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr

**A l'attention de tous les habitants
du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier**

Le 8 novembre 2021,

Objet : Des nouvelles consignes de tri simplifiées dès le 1^{er} janvier 2022

Madame, Monsieur,

Une nouvelle consigne nationale, pour faciliter le tri, va se mettre en place à partir du 1^{er} janvier prochain sur le territoire du SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier : **le tri s'étend à tous les emballages en plastique.**

Tous les emballages/contenants plastique (issus de votre cuisine et de votre salle de bain), sans distinction, ainsi que tous les papiers, iront dans votre sac jaune.

Ce changement s'inscrit dans une stratégie de tri et de réduction des déchets visant à réduire notre empreinte environnementale.



GOUPITRI : C'est notre renard malicieux

Il vous guidera sur les supports de communication et sur les réseaux sociaux, dans votre tri pour évoluer vers cette nouvelle consigne.

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il va dans le sac jaune

Les nouveaux emballages concernés sont :

Pot de yaourt, de crème fraîche, film plastique, sac plastique, barquette de viande/charcuterie/poisson, boîte de cacao en poudre, paquet de chips, pot de fleurs en plastique, pot de glace plastique, sachet alimentaire, boîte de lessive, berlingot adoucissant/javel/lessive ... sans oublier vos déchets papiers !



Le SYCTOM de Saint-Pierre-le-Moûtier se tient à votre disposition pour répondre à vos questions (au 03.86.37.26.99 ou par mail à sycptomdesaintpierrelemoutier@yahoo.fr).

Nous vous remercions par avance, de votre investissement dans ce futur geste de tri simplifié pour les emballages en plastique.

Le Président,



Bernard SOULAT